CC des Mille Etangs (Siren : 247000839)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Faucogney-et-la-Mer
Arrondissement	Lure
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/12/2002
Date d'effet	19/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Laurent SEGUIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	23, rue Jeannot Lamboley
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70310 Faucogney-et-la-mer
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 213
Densité moyenne	22,01

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Amage (217000116)	346
70	Amont-et-Effreney (217000165)	173
70	Beulotte-Saint-Laurent (217000710)	75
70	Corravillers (217001767)	205
70	Esmoulières (217002179)	99
70	Faucogney-et-la-Mer (217002278)	588
70	La Bruyère (217001031)	207
70	La Longine (217003086)	257
70	La Montagne (217003524)	41
70	La Proiselière-et-Langle (217004258)	167
70	La Rosière (217004530)	83
70	La Voivre (217005735)	146
70	Les Fessey (217002336)	146
70	Raddon-et-Chapendu (217004357)	976
70	Saint-Bresson (217004605)	476
70	Sainte-Marie-en-Chanois (217004696)	228

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *B COMPETENCES OPTIONNELLES 1 Protection et mise en valeur de l'environnement * Elimination, valorisation, collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *B COMPETENCES OPTIONNELLES 1 Protection et mise en valeur de l'environnement * Elimination, valorisation, collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés*
- Autres actions environnementales *B COMPETENCES OPTIONNELLES 1 Protection et mise en valeur de l'environnement * Aménagement, valorisation du milieu naturel et études paysagères préalables * Représentation dans le cadre de l'étude et la mise en oeuvre du document d'objectifs et du contrat NATURA 2000 des Mille Etangs * Base nature-loisirs de l'étang intercommunal * Actions visant à l'amélioration de l'environnement. Est d'intérêt communautaire, la mise en oeuvre des actions préconisées par le Plan Paysage de la CC * Sensibilisation au tri sélectif * Maîtrise des énergies renouvelables liées à l'éolien dans le cadre de la définition de zones de développement de l'éolien (ZDE) sur le territoire intercommunal*

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTUREL * Aménagement, création, entretien, promotion, commercialisation et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et touristiques. Sont d'intérêt communautaire, toutes ces zones d'activités économiques futures, à compter de l'adoption des présents statuts * Action de maintien, d'acquisition, de construction, de promotion et de développement économique, artisanal, industriel, agricole et commercial. Sont d'intérêt communautaire, toutes les actions collectives visant l'ensemble du territoire de la CC * Mise en place d'une signalisation pour toutes les zones d'activités économiques communautaires et les itinéraires touristiques communautaires. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités économiques définies ci-dessus et les itinéraires touristiques créés par décision du conseil communautaire, ainsi que le circuit des panoramas * Développement et promotion de l'hébergement touristique * Animation d'un lieu d'accueil touristique à la Maison de Pays de Faucogney. Acquisition d'un étang en vue de son aménagement en base de loisirs, création d'un camping, création de bornes camping-car, aménagements et entretien des pistes de la "zone nordique" sur les communes de La Longine, La Montagne, La Rosière et Saint-Bresson. Création d'équipements touristiques valorisant l'ensemble du territoire communautaire*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 2 Développement économique, touristique et culturel * Mise en place d'un signalisation pour toutes les zones d'activités économiques communautaires et les itinéraires touristiques communautaires. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités économiques définies ci-dessus et les itinéraires touristiques créés par décision du conseil communautaire, ainsi que le circuit des panoramas*

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

*B COMPETENCES OPTIONNELLES 2 Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs * Création et gestion d'un service d'accueil extrascolaire (vancances et mercredis) pour les 2-16 ans, signature de contrats avec la CAF (petite enfance/temps libre) et éventuellement avec un service gestionnaire, "bébé bus" pour les 2 mois-4 ans, camps d'adolescents*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*B COMPETENCES OPTIONNELLES 2 Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs * Organisation des activités sportives, socioculturelles et de loisirs décidées par le conseil communautaire * Promotion, communication, animation du territoire en relation avec l'Office de Tourisme des 1000 Etangs, l'association "Musique et Mémoire" et les autres associations du périmètre communautaire*

- Activités sportives

*B COMPETENCES OPTIONNELLES 2 Construction, entretien, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs * Aménagement et gestion d'un gymnase intercommunal situé à proximité du collège de Faucogney * Création et gestion d'équipements sportifs socio-culturels et de loisirs. Sont d'intérêt communautaire, les équipements créés par la CC ouverts à tout public * Organisation des activités sportives, socioculturelles et de loisirs décidées par la conseil communautaire*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 1 Aménagement de l'espace * Elaboration et mise en oeuvre de programmes locaux de développement d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les opérations concernant l'ensemble du territoire communautaire * Réalisation d'études visant à soutenir les particularités du territoire de la CC en matière d'habitat dispersé*

- Etudes et programmation

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 1 AMENAGEMENT DE L'ESPACE * Réalisation d'études pour définir les activités économiques, environnementales et humaines à entreprendre sur le territoire de la CC * Aménagement des entrées de villages en trouvant une identité au territoire sur la base de critères d'aménagements harmonisés * Elaboration et mise en*

*oeuvre de programmes locaux de développement d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les opérations concernant l'ensemble du territoire communautaire * Réalisation d'études visant à soutenir les particularités du territoire de la CC des Mille Etangs en matière d'habitat dispersé*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*B COMPETENCES OPTIONNELLES 3 création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire * Aménagement et entretien des voies de desserte des zones d'activités économique et de la base nature-loisirs de l'étang intercommunal*

Développement touristique

- Tourisme

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISTIQUE et CULTUREL * Mise en place d'une signalisation pour toutes les zones d'activités économiques communautaires et les itinéraires touristiques communautaires. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'activités économiques définies ci-dessus et les itinéraires touristiques créés par décision du conseil communautaire, ainsi que le circuit des panoramas * Développement et promotion de l'hébergement touristique * Animation d'un lieu d'accueil touristique à la Maison de Pays de Faucogney. Acquisition d'un étang en vue de son aménagement en base de loisirs, création d'un camping communautaire, création de bornes de camping-car, aménagements et entretien des pistes de la "zone nordique" sur les communes de La Longine, La Montagne, La Rosière et Saint-Bresson. Création d'équipements touristiques valorisant l'ensemble du territoire communautaire*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 1 Aménagement de l'espace * Réalisation d'études visant à soutenir les particularités du territoire de la CC en matière d'habitat dispersé B COMPETENCES OPTIONNELLES 4 Politique du logement d'intérêt communautaire * Dans le cadre de l'accueil des personnes âgées, étude de faisabilité puis acquisition en vue de la réhabilitation en logements de maisons anciennes ou création de logements adaptés*

- Politique du logement social

*B COMPETENCES OPTIONNELLES 4 Politique du logement d'intérêt communautaire * Dans le cadre de l'accueil des personnes âgées, étude de faisabilité puis acquisition en vue de la réhabilitation en logements de maisons anciennes ou création de logements adaptés*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*A COMPETENCES OBLIGATOIRES 2 Développement économique, touristique et culturel * Dans le cadre de l'animation, création de points internet dans les communes et d'un point internet à la Maison de Pays à Faucogney. ? L?établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d?infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit de dimension départementale, sans interférer dans la mise en ?uvre des réseaux de communications électroniques établis par ses membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse) ; ? La réalisation d?opérations de montée en débit dans une perspective à terme de couverture THD ; ? L?établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d?infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l?accès des utilisateurs aux technologies Internet ; ? L?acquisition des droits d?usage nécessaires auprès des autorités compétentes ; ? La gestion, l?exploitation et la maintenance des infrastructures et des réseaux ; ? l?organisation et la mise en ?uvre de tous les moyens permettant d?assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ses infrastructures et réseaux ; ? L?activité « d?opérateur d?opérateurs » en mettant à la disposition des opérateurs de services la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; ? L?offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants ; ? La commercialisation des infrastructures et des réseaux auprès d?opérateurs ou d?utilisateurs de réseaux indépendants ; ? Le cas échéant, en cas d?insuffisance d?initiatives privées, la fourniture de services de communications électroniques à l?utilisateur final ; ? Toute réalisation d?études intéressant son objet ;*

- Autres

B COMPETENCES OPTIONNELLES 5 Espace projet Dynamisation d'espaces projets intercommunautaires : mutualisation de moyens techniques et financiers par le biais de conventions, pour la réalisation d'études et/ou de projets en collaboration avec d'autres cc s'inscrivant dans une logique de cohérence territoriale et décidés par le conseil communautaire

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	Syndicat mixte du parc naturel régional des ballons des Vosges (256802752)	SM ouvert	813 661
70	Pôle d'équilibre territorial et rural du pays des Vosges Saônoises (200050300)	SM ouvert	85 817
70	SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE POUR LE TRANSFERT, LA VALORISATION ET L ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES	SM fermé	188 302
70	Syndicat Mixte "HAUTE-SAONE NUMERIQUE" (200044527)	SM ouvert	137 548

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)